

Annuaire du Collège de France

121^e année

2020
2021

Résumé des cours et travaux



COLLÈGE
DE FRANCE
— 1530 —



Annuaire du Collège de France

Cours et travaux du Collège de France

121 | 2024
2020-2021

Migrations et sociétés

François Héran



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/annuaire-cdf/19735>

DOI : 10.4000/12kus

ISBN : 978-2-7226-0778-1

ISSN : 2109-9227

Éditeur

Collège de France

Édition imprimée

Date de publication : 18 novembre 2024

Pagination : 599-607

ISBN : 978-2-7226-0777-4

ISSN : 0069-5580

Ce document vous est fourni par Collège de France



Référence électronique

François Héran, « Migrations et sociétés », *L'annuaire du Collège de France* [En ligne], 121 | 2024, mis en ligne le 01 octobre 2024, consulté le 28 novembre 2024. URL : <http://journals.openedition.org/annuaire-cdf/19735> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12kus>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

MIGRATIONS ET SOCIÉTÉS

François Héran

Professeur au Collège de France

La série de cours « Les politiques migratoires de par le monde » est disponible, en audio et vidéo, sur le site internet du Collège de France (<https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/course-2020-2021.htm>), ainsi que la série de séminaires du même nom (<https://www.college-de-france.fr/site/francois-heran/seminar-2020-2021.htm>).

ENSEIGNEMENT

COURS - LES POLITIQUES MIGRATOIRES DE PAR LE MONDE

Cours 1 - Actualité migratoire. Réflexions sur l'assassinat du professeur d'histoire Samuel Paty. Liberté d'expression et liberté de conscience

30 octobre 2020

Cours prononcé devant une salle vide, en raison du reconfinement lié à l'épidémie de Covid-19. Forte chute des entrées de migrants ou d'exilés en Europe, du fait de la fermeture des frontières. Les migrants pas spécifiquement visés : en France, les franchissements de frontière par des voyageurs internationaux sont environ 200 fois plus nombreux que les entrées de migrants.

La séance du jour revient sur une question d'actualité brûlante : l'assassinat, le 16 octobre 2020, à Conflans-Sainte-Honorine, de Samuel Paty, professeur d'histoire,

par un jeune Tchétchène. L'exposé tente de remettre en perspective, dans le temps et dans l'espace, les notions qui régulent nos rapports avec l'altérité migratoire et l'altérité religieuse. Il reprend dans ses grandes lignes un essai publié le 30 octobre sur le site de *La Vie des Idées*. Cette réflexion à chaud, forcément partielle et sommaire, sera développée et, le cas échéant, amendée dans un ouvrage publié aux éditions de La Découverte : *Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression* (mars 2021).

Cours 2 - Visions complotistes : la singulière histoire des « migrations de remplacement »

6 novembre 2020

Histoire et préhistoire de la thématique du « grand remplacement ». – Existe-t-il des acteurs internationaux qui « programment » les migrations internationales ? Rappel des déclarations de Marine Le Pen, en septembre 2015, commentant l'afflux des Syriens en Europe : la « submersion migratoire » de l'Europe aurait été « sciemment » orchestrée par l'Union européenne et par l'ONU, dont l'objectif serait de diluer les identités nationales dans un magma cosmopolite. Origines de cette théorie : le rapport de l'ONU sur les « migrations de remplacement », publié en mars 2000.

Présentation de cette publication : les démographes de l'ONU ont publié des projections démographiques ventilées en six scénarios, dont le dernier consiste à se demander s'il serait possible, en misant uniquement sur l'introduction de jeunes migrants, de bloquer le vieillissement démographique, c'est-à-dire d'empêcher que la part des personnes âgées augmente dans la population. L'ONU démontre que les effectifs de migrants permettant d'atteindre ce résultat seraient astronomiques et totalement irréalistes. Il s'agissait en fait d'un scénario contrefactuel, d'un exercice de démographie-fiction. Seuls sont réalistes les scénarios qui tentent de stopper la baisse des effectifs *absolus* de la population d'âge actif, ou la baisse *absolue* de la population totale. Si le scénario visant à geler le rapport numérique entre les générations relève de la mission impossible, c'est que le vieillissement démographique ne peut être aboli : il tient à la baisse de la fécondité (« vieillissement par le bas ») et, plus encore, à l'allongement de la vie (« vieillissement par le haut »). Nous devons vivre avec le vieillissement.

Le cours expose en détail les six scénarios du rapport de l'ONU. Il exploite un document inédit : le récit de la genèse du rapport recueilli auprès de son principal auteur, Joseph-Alfred Grinblat. Il examine ensuite la série des contresens commis par la presse dans un premier temps, par l'extrême droite française dans un second temps, à propos du rapport. La question se pose de savoir si une démonstration par l'absurde n'est pas elle-même absurde. Il revient enfin sur une série de précédents dans la littérature démographique spécialisée, la principale étant le scénario envisagé par Alfred Sauvy au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il venait d'être nommé directeur de l'Institut national d'études démographiques, nouvellement

créé. Sauvy souhaite rajeunir la population de la France, qui était alors l'une des plus vieilles au monde, et propose de faire appel à 5 millions de migrants pour combler les « creux » de la pyramide des âges et rétablir l'équilibre des générations. Il s'agit, très clairement, de migrations de remplacement. Mais le plan Sauvy deviendra vite obsolète au cours de l'année 1946, car les démographes découvrent l'ampleur du *baby-boom*, tant en France que dans les pays occidentaux en général. La France des Trente Glorieuses cumulera en fin de compte une forte montée des naissances et une forte progression de l'immigration.

Le cours s'achève sur une réflexion plus générale : les démographes sont familiers des exercices de modélisation consistant à remplacer une grandeur démographique par une autre, mais ils sous-estiment l'effet désastreux ainsi produit dans le débat public. La stratégie consistant à brandir l'argument migratoire pour tenter *a contrario* de sensibiliser les populations à la question du vieillissement était pour le moins risquée.

Le cours oppose la vision « gravitaire » des migrations (déversement « naturel » des surcroîts de population vers les pays sous-peuplés) à la vision « complottiste » (les migrations de masse sont « voulues »).

Cours 3 - Les politiques migratoires entre logique utilitaire et logique des droits

20 novembre 2020

Historique des lois migratoires en France (sources : G. Noiriel, J. Ponty). 8 août 1893 : loi de « protection du travail national. – Approche lexicométrique de l'expression « politique d'immigration » : des pointes historiques de plus en plus fortes : 1917, 1925, 1947, 1975, 2006. – Politique de différenciation des mains-d'œuvre : militaire/civile, masculine/féminine, nationale/coloniale, prisonniers de guerre/STO. – Commentaire de l'essai de Jacques Desmarets (ancien commissaire général au STO), *La Politique de la main-d'œuvre*, PUF, 1946.

Le cas américain : le programme « *bracero* » d'après-guerre (immigration temporaire des Mexicains). – Examen des thèses de James L. Hollifield : comment la *logique des droits* concurrence la *logique économique*, tant en France qu'aux États-Unis. – La création du ministère de l'immigration (2007) sous Sarkozy : le rôle de Patrick Stefanini. – Commentaire de la progression des titres de séjour en France depuis 2005. – Le plaidoyer de P. Stefanini pour sortir la France de la Convention européenne des droits de l'Homme (novembre 2020) : un référendum permettrait de réformer la Constitution et de soustraire la France au « gouvernement des juges européens ». – Commentaire détaillé des titres de séjour familiaux. – Le rapport de l'OCDE sur « le recrutement des travailleurs immigrés en France » (2017). – Les tentatives de réduction de la demande d'asile en France : la Convention de Genève remise en cause.

Cours 4 - Le « paradoxe libéral » : accueillir les migrants à bras fermés

27 novembre 2020

Panorama des politiques migratoires, d'après le chapitre de James Hollifield et Tom Wong, *in* C.B. Brettell et J.F. Hollifield (dir.), *Migration Theory*, New York, Routledge, 2015 (3^e éd.). – L'intérêt variable de la science politique pour les migrations aux États-Unis. – Rappel sur la politique des quotas (1923-1965). – Travaux de Gary P. Freeman, Theda Skocpol, Aristide Zolberg, Myron Weiner. – La question de la souveraineté en matière de politique migratoire. – Le rôle des migrations identitaires (souvent forcées) dans la formation des nations (cf. la partition de l'Inde, l'expulsion des Grecs d'Anatolie). – Recherches de Gérard Noiriel et de Patrick Weil. – La référence à Max Weber. – L'article d'Abdelmalek Sayad, « Immigration et pensée d'État » : intérêt et limites de l'analyse. – Hollifield et Wong : l'immigration devient un « problème » dans les démocraties libérales, pas dans les dictatures. – cf. l'ouvrage de D.S. Scott et D.C. Martin, *Culling the Masses*, histoire des politiques de sélection des migrants dans 22 pays des Amériques : les démocraties ont pratiqué la sélection raciale des migrants bien plus que les dictatures. – Thèse du *policy gap* : échec systématique des politiques (retour des Algériens au Maghreb, « immigration zéro » de C. Pasqua, « immigration choisie » de N. Sarkozy, faible taux d'exécution des OQTF de nos jours). Portée et limites de la théorie du *policy gap*. Problème des objectifs chiffrés en démographie. – Contraintes *vs* dissuasions *vs* incitations. – Le respect des droits internationaux : décalage entre les déclarations et l'application effective. – Les différentes formes d'éloignement en France. – La présidence Trump : *attrition through enforcement*, visant à maltraiter les demandeurs pour les dissuader. La loi de l'Arizona (2010), en partie invalidée par la Cour suprême (2012).

Cours 5 - Esclavage et engagisme : modèles de migrations forcées et semi-forcées

4 décembre 2020

Suite et fin du cours précédent : le *policy gap* et le « paradoxe libéral ». Comment expliquer l'échec des politiques migratoires ? Pression des employeurs. Mais le ressort des migrations n'est pas uniquement d'ordre économique. Rôle des réseaux familiaux (*migration chains*). Rôle de la logique des droits, soutenue par les démocraties libérales. – L'exemple des lois américaines sur les migrations : 1965, 1986, 1990. L'arrêt *Plyler v. Doe* de la Cour suprême (droit à la scolarisation pour les enfants d'immigrants en situation irrégulière). Loi Ted Kennedy (1989). – L'octroi des titres de séjour aux États-Unis, par type et pays d'origine. – Politique de D. Trump : la *public charge rule* (refuser les demandes de séjour qui pourraient « à l'avenir » grever le budget public) ; ses effets actuels.

Esclavage et engagisme : rotation des travailleurs ou reproduction sur place ? – Rappel des recherches quantitatives sur la traite en France : Jean Meyer, Gabriel Debien, Jean Mettas. – Bibliographie. L'affaire Pétré-Grenouilleau : une attaque contre son interview au JDD et non pas contre son ouvrage. – Le Comité pour la mémoire de l'esclavage. – Les recherches anglophones sur la traite : Philip D. Curtin (1972), Paul Lovejoy (1982), David Eltis (1982). – La querelle des bilans chiffrés. – Un mythe : le « tabou » sur les traites intra-africaines, arabes ou orientales, qui auraient été occultées par la gauche « bien-pensante », idée répandue par les médias, alors que la question était directement traitée par les historiens et anthropologues marxistes. – Caractères distinctifs de l'esclavage selon Claude Meillassoux (1986) : dimension juridique, économique, anthropologie (statut d'« outil animé », rupture des liens de parenté, des communautés linguistiques et ethniques. – Marche des Antillais à Paris. Genèse de la loi Taubira (2001). – Longue absence de l'esclavage dans les manuels. Même amnésie sur l'engagisme. Application seulement partielle de la loi Taubira. – Réintroduire l'esclavage dans l'histoire des migrations.

Cours 6 - Politiques antidiscriminatoires, évolution des mouvements antiracistes, controverses sur les approches postcoloniales et décoloniales

11 décembre 2020

Une question lancinante : le poids du passé sur le traitement des immigrés dans la société actuelle. – Comment objectiver l'ampleur actuelle des discriminations ? L'évolution du droit européen en faveur des statistiques « ethniques » et des analyses « intersectionnelles ». – La République n'est pas immunisée contre les discriminations. – Les directives européennes de l'an 2000. Différence entre discrimination directe et discrimination indirecte. Mise en place d'agences spécialisées dans la lutte contre les discriminations. Les conséquences tirées en France. – Résultats d'enquête attestant l'ampleur des discriminations. – Historique des politiques antidiscrimination en France : la loi Pleven de 1972 contre le racisme. Problème : elle formate notre notion de la discrimination, réduite à un comportement public (la loi modifie la loi sur la presse, elle poursuit les dépositaires de l'autorité publique qui refusent « sciemment » un droit sur un fondement illégal). – La dissociation entre LICRA et MRAP. – Le moment « SOS-Racisme » : portée et limites du *testing* (recevable en justice, C. de Cassation, 2002). – L'hostilité de SOS-Racisme et de la Ligue des droits de l'Homme à l'enquête. – L'interpellation au faciès : effets discriminants prouvés par les enquêtes, dénoncés par le Conseil de l'Europe, condamnés par la Cour de Cassation. Mais toutes les solutions ont été rejetées (récépissés, caméras embarquées, registre). – Une définition de la discrimination « systémique ». – 1972 : le livre pionnier de Colette Guillaumin sur le racisme. – Définition de « racisé ». – « Colonial, postcolonial, décolonial » (Pfefferkorn). – Analyse critique du dernier ouvrage de P.-A. Taguieff.

Cours 7 - Quel avenir pour le modèle occidental des politiques migratoires ?

18 décembre 2020

Suite et fin de l'analyse des perspectives « postcoloniales » et « décoloniales ». – Le livre de Catherine Coquery-Vidrovitch. – L'universalité à la française est-elle universelle ? Le caractère universel de la DUDH de 1948. – L'indigénat : un régime d'exception, qui pénalise en court-circuitant la justice. – La République française, forte – trop forte – de ses principes, a longtemps retardé ou sous-estimé l'ampleur des discriminations et la nécessité de lutter efficacement contre elles.

Les modèles occidentaux des politiques migratoires : combine la régulation et le respect des droits. D'autres modèles existent, comme celui des pays du Golfe, qui reposent exclusivement sur la migration tournante de travail, interdisent le regroupement familial et n'ont aucune politique d'intégration. Les droits humains sont toujours des droits de vigilance, précaires et menacés. Ils ne vivent qu'au prix de la vigilance qu'on leur accorde.

SÉMINAIRES EN RELATION AVEC LE COURS

Séminaire 1 - Quelle politique migratoire pour l'Europe ?

2 novembre 2020

- Virginie Guiraudon (politiste, Centre d'études européennes et de politique comparée, Sciences Po Paris) : « Du sommet de Tampere au Pacte sur la migration et d'asile : quel bilan pour la politique européenne ? » ;
- Ettore Recchi (sociologue, OSC, Sciences Po Paris) : « Ces citoyens européens qui migrent : quand, qui, où et pourquoi ? ».

Séminaire 2 - L'État peut-il contrôler les migrations ?

16 novembre 2020

- Sylvain Laurens (sociologue, centre Maurice Halbwachs, EHESS) : « "Bringing the State back in"... L'État comme lieu d'objectivation des déplacements et des migrations » ;
- Victor Pereira (historien, équipe d'accueil ITEM, université de Pau et des Pays de l'Adour) : « Une politique d'émigration en trompe-l'œil : la dictature salazariste et l'émigration portugaise en France de 1957 à 1974 ».

Séminaire 3 - Deux modèles migratoires hors d'Europe : Japon et Arabie saoudite

30 novembre 2020, séance organisée en collaboration avec le département POLICY de l'institut Convergences Migrations

- Hélène Thiollet (politiste, CERI, CNRS/Sciences Po Paris) : « Le migrant et le monarque : penser les migrations et le politique en Arabie saoudite » ;
- Hélène Le Bail (politiste, CERI, CNRS/Sciences Po Paris) : « Immigrations et politique au Japon des années 1980 à aujourd'hui ».

Séminaire 4 - Les politiques migratoires échappent-elles au racisme ?

14 décembre 2020, séance organisée en collaboration avec le département Integer de l'institut Convergences Migrations

- Camille Gourdeau (sociologue, associée à l'Urmis, université Paris Diderot, coordinatrice de l'association Anordie – Mémoires, cultures, migrations) : « Politiques migratoires et racisme : quelles articulations ? » ;
- Myriam Paris (politiste, CRESPPA-Labtop) : « Le BUMIDOM : une politique migratoire française au prisme des contestations d'émigrées réunionnaises (France, années 1960-1970) ».

Séminaire 5 - Santé publique et politique migratoire

18 janvier 2021, séance organisée en collaboration avec le département Health de l'institut Convergences Migrations

- Maria Melchior (épidémiologiste, directrice de recherche, Équipe de recherche en épidémiologie sociale à l'institut Pierre-Louis d'épidémiologie et de santé publique, Inserm/Sorbonne-Université, responsable du département Health de l'ICM) : « Santé des populations immigrées en France : des données épidémiologiques » ;
- Didier Fassin (médecin, anthropologue, sociologue, Institut d'études avancées, Princeton/Collège de France) : « Observations sur la condition d'exilé ».

Séminaire 6 - Les politiques migratoires entre citoyenneté et droits de l'Homme

1^{er} février 2021

- Samantha Besson (juriste, Collège de France) : « Passeports européens à vendre ? Le débat en droit européen et international de la citoyenneté » ;
- Jean Matrigne (juriste, professeur des universités, École de droit de la Sorbonne, Université Paris I Panthéon-Sorbonne) : « Politique migratoire et droits de la personne humaine ».

Séminaire 7 - Vers un bilan des politiques migratoires

15 février 2021

- Gérard Moreau (conseiller maître honoraire à la Cour des comptes, directeur de la population et des migrations de 1985 à 1997) : « Contrôler, intégrer, mais encore ? L'impasse des politiques migratoires » ;
- Lionel Ragot (Université Paris Nanterre, CEPII) : « Évaluation des politiques migratoires : le cas des étudiants en mobilité internationale ».

RECHERCHE

Les recherches du professeur ont suivi plusieurs axes :

- suivi critique de l'actualité migratoire en Europe, dans une perspective comparative (plusieurs publications et tribunes) ;
- réévaluation du rôle d'Angela Merkel dans la « crise des réfugiés » de 2015 ;
- les discriminations en fonction de l'origine et de l'apparence physique : méthodes d'enquête et politique de lutte. Voir les chapitres correspondants de la *Lettre aux professeurs* ;
- enquête sur les origines de la problématique du « grand remplacement » : les avatars du rapport de l'ONU sur les « migrations de remplacement » (2000) ;
- mise au point didactique sur les concepts et les réalités de la migration : édition refondue de *Parlons immigration en trente questions* ;
- direction de l'institut Convergences Migrations, financé par les Investissements d'avenir : coordination des partenaires fondateurs, organisation d'appels à projets et de colloques scientifiques.

PUBLICATIONS

OUVRAGES

Héran F., *Lettre aux professeurs sur la liberté d'expression*, Paris, La Découverte, coll. « Petits cahiers libres », 2021.

Héran F., *Parlons immigration en trente questions*, Paris, La Documentation française, 3^e éd. refondue, 2021 (1^{re} éd. : 2012, 2^e éd. : 2016).

ARTICLES OU CHAPITRES

- Héran F., « Statistique publique et statistiques ethniques : témoignage et analyses », in C. Ruet (dir.), *Appréhender la diversité. Regards pluridisciplinaires sur l'appréhension de la diversité*, Paris, Fondation Varenne, coll. « Colloques & Essais », 2020, p. 23-40.
- Héran F., « L'intégration des immigrés : débats et constats », *La Vie des idées*, 14 janvier 2020, <https://laviedesidees.fr/L-integration-des-immigres-debats-et-constats.html>.
- Héran F., « Petit jeu de société pour déconfinement très progressif... 60 immigrés ou réfugiés installés en France sont cachés dans ce texte. Trouvez-les ! », *Hommes & Migrations*, vol. 1330, n° 3, 2020, p. 126-127.
- Héran F., « La crise européenne de l'accueil des réfugiés (2014-2019) : nouveaux regards, nouvelles explications », in T. Chiusi et A. Rennig (dir.), *Flüchtlingskrise, Migrationskrise, Europakrise? Die Auswirkungen der Flüchtlingskrise auf die europäischen Gesellschaften*, Saarbrücken, Alma Mater, 2021, p. 81-101.
- Héran F., « Science et complot : l'étrange fortune du rapport de l'ONU sur les "migrations de remplacement" (2000-2020) », in J. Baechler et G. Bronner (dir.), *L'Irrationnel aujourd'hui*, Paris, Hermann, 2021, p. 265-302.
- Héran F., « Civilisation, civilisations : de l'idéal au réel, et réciproquement », in V. Pirenne-Delforge et L. Quintana-Murci (dir.), *Civilisations : questionner l'identité et la diversité*, Paris, Collège de France/Odile Jacob, coll. « Colloques de rentrée », 2021, p. 101-131.
- Héran F., « L'envers de la libre circulation », in C. Schmoll (dir.), dossier « Quo vadis Europa ? La libre circulation européenne à l'épreuve des crises », *De facto* [en ligne], 26 mai 2021, mis en ligne le 10 juin 2021, <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/05/28/defacto-026-04/>.
- Héran F., « Angela Merkel et les réfugiés », *AOC* [en ligne], 22 septembre 2021, <https://aoc.media/analyse/2021/09/21/angela-merkel-et-les-refugies>.
- Héran F., « Préface » à S.-A. Bisiaux, *En finir avec les idées fausses sur les migrations*, États généraux des migrations, Ivry-sur-Seine, Les Éditions de l'Atelier, 2021, p. 13-14.

TRIBUNES, INTERVIEWS, DISCOURS

- Héran F., « L'édifice des droits fondamentaux n'est pas un jeu de mikado », propos recueillis par Christophe Kantcheff, *Politis*, hors-série n° 74, 2021, p. 32-34.
- Héran F., « Discriminations : François Héran déplore "leur dénégation par des essayistes en chambre" », propos recueillis par Joseph Confavreux, *Mediapart*, 14 mars 2021.
- Héran F., « Distance et engagement : un dilemme à repenser pour les sciences humaines et sociales », discours pour la remise du prix de thèse en sciences humaines et sociales de l'université PSL (Paris Sciences Lettres), 19 juillet 2021 [<https://psl.eu/actualites/distance-et-engagement-un-dilemme-repenser-pour-les-sciences-humaines-et-sociales>].

